

286. Séance du 3 mai 1808

Voir la transcription de cet item

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Les relations du document

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

Citer cette page

286. Séance du 3 mai 1808, 1808/05/03

Elsa Courant, CELFF ; EMAN, Thalim (CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Consulté le 24/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/jeuxfloraux/items/show/4294>

Copier

Registre (test)

Registre9

Folio

- 181
- 182

Type de séanceSéance publique

Présents

- Ayguesvives (d'), Félix
- Cambon (de), Alexandre
- Carré, Pierre-Laurent
- Desazars de Montgaillard, Guillaume
- Desmousseaux, Antoine
- Dralet, François
- Escouloubre (d'), Louis-Gaston
- Jamme, Auguste [l'abbé]
- Jamme, Gabriel-Joseph-Alexandre
- Malaret (de), Joseph

- Picot de Lapeyrouse, Philippe
- Poitevin, Vincent
- Primat, Claude-François, Marie [Mgr]
- Rozières (de), Pierre Antoine [L'Abbé]
- Saint-Jean, Jean [l'abbé]
- Villeneuve (de), Pons-Louis-François

ObjetCérémonie

Noms propres cités

- Chênedollé (Lioult de), Charles-Julien
- Isaure, Clémence
- Lucot, Alexandre

Présentation

Date1808/05/03

Mentions légalesFiche : Elsa Courant, CNRS – Sorbonne université ; EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR)

Editeur de la ficheElsa Courant, CELFF ; EMAN, Thalim (CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Contributeur(s)

- Courant, Elsa (éditeur scientifique)
- Laportalière, Jean de (transcriptions)

Information générales

LangueFrançais

Notice créée par [Jean de Laportalière](#) Notice créée le 24/08/2022 Dernière modification le 26/10/2024

54

[illegible]

je fais le regret de n'avoir pu le rendre à sa patrie
1785. 6. par le 3. mai 1808. (L'indemnité, qu'il eût eue
par 1785) Roberton par la postérité.

Reportaire des observations
relatives aux règlements
de 2^e June 1861 - 2 - 1861

8. $T_{\text{max}} = 100^\circ\text{C}$	100
---	-----

Le 11^{me} d'octobre 1866 je suis allé à la messe à 8 heures.
J'ai vu à la messe à 8 heures. J'ai vu à la messe à 8 heures.
à 8 heures. J'ai vu à la messe à 8 heures.